



CE FRET

28 janvier 2016

Bulletin Fret n°11

Déclaration liminaire UNSA au CE FRET

Monsieur le Président,

L'UNSA a pris connaissance du **rapport du Comité Badinter tentant de définir les principes essentiels du Code du travail**. Le Comité s'est fixé un objectif de concision difficilement compatible avec la complexité des situations et relations de travail au XXIème siècle.

Ce délicat exercice de style ouvrira donc obligatoirement la voie à critique. L'UNSA pourrait faire remarquer que des notions aussi essentielles que la paternité, l'adoption et l'éducation des enfants n'y figurent pas, tout comme la représentativité patronale ou encore l'outil des règlements intérieurs d'entreprise.

L'UNSA constate également que l'écriture à droit constant n'est pas totalement respectée. L'article 6 met ainsi en exergue, parmi les convictions que le salarié peut manifester dans l'entreprise, les convictions religieuses. Cette rédaction, qui se veut de principe, ne respecte pas l'approche actuelle du Code du travail.

Au-delà de ces remarques, l'UNSA exprime sa perplexité devant ce rapport qui ne pourrait qu'inspirer un préambule du Code du travail, sans valeur juridique supérieure aux articles suivants. Le véritable débat, c'est-à-dire le contenu précis des articles du Code, leur articulation avec les accords de branches ou d'entreprises, reste intact. **L'UNSA est prête à s'y engager dans le double objectif :**

- d'assurer le respect des droits individuels et collectifs des salariés ;
- de garantir que le moins-disant social ne devienne pas l'outil d'une concurrence inégale, catastrophique pour les salariés, les entreprises et l'emploi.

Nul doute que ce qui sortira de la future loi El Khomri, actuelle ministre du travail, inspirera le gouvernement pour ce qui concerne le futur cadre social relatif au ferroviaire. Nous serons certainement fixés lors de la prochaine sortie du décret socle de ce cadre social.

UNSA – Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F- 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



Pour autant certains éléments de fond sont inquiétants. L'ouverture de certaines portes à la compétitivité sur le dos des salariés transparait fortement dans ce texte. Les accords d'entreprise pourraient déroger aux fondamentaux du code du travail, la dérogation pourrait devenir la règle le tout en minimisant les droits des IRP et la compensation que sont en droit d'obtenir les salariés pour ces sujétions supplémentaires.

Mais est-ce vraiment étonnant quand on sait que derrière cette façade se cache le dogmatisme ultra libéral de M. Macron. **En ce qui concerne le ferroviaire, si une harmonisation des règles sociales ne peut que bénéficier à FRET SNCF, elles ne doivent pas se faire par le bas.**

L'UNSA rappelle que **le statut, la réglementation du travail et la prévoyance des cheminots sont des éléments importants de la qualité de vie au travail et plus encore du niveau de sécurité de l'exploitation ferroviaire.**

Notre réglementation du travail permet aujourd'hui certaines formes de souplesse que nous n'utilisons pas toujours. De plus le coût entre l'usage de la réglementation, et ce qu'elle pourrait être, limiterait certainement ce fameux différentiel qui nous est servi lors de chaque restructuration.

Ainsi l'UNSA estime qu'un véritable travail est nécessaire car elle estime que des solutions "gagnants-gagnants" peuvent être réalisées. Mais de telles négociations ne sont productives qu'à condition que l'ensemble des partenaires sociaux, la tutelle, et la Direction instaurent un dialogue social constructif.

Mais l'UNSA constate que la méthode en place diffère quelque peu. Le calendrier lié aux négociations portant sur la réforme du ferroviaire est ambitieux. **Il nous paraît important de souligner la nécessité de confiance entre les partenaires sociaux tout au long du processus de négociation** et pas seulement lorsqu'un des interlocuteurs coté Direction en ressent le besoin.

Le non respect par l'autorité de tutelle de ses engagements mettra à mal le niveau de confiance que l'UNSA pourrait accorder à ses différents interlocuteurs. Toujours en termes de méthode, il est fort peu probable que l'expression du Président de SNCF Mobilité dans les médias soit la meilleure façon d'engager sereinement les débats. Cela donne une image détériorée des cheminots et opposer publiquement productivité et temps de travail est une position restrictive. Penser que la productivité des cheminots repose principalement sur l'organisation du travail, c'est douter de la capacité de ceux-ci à faire évoluer les performances de l'entreprise.

UNSA – Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F- 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



Depuis des décennies, les cheminots ont su prouver par leur savoir-faire qu'ils étaient capables de moderniser leur entreprise, et cela malgré une politique de productivité de la Direction basée sur la baisse des effectifs.

A défaut d'entendre ces remarques, vous comprenez, Monsieur le Président, que, si les cheminots jugent les propositions relatives à leur cadre social dangereuses pour leurs conditions de travail et leur qualité de vie, le risque de conflit social sera proportionnel.

En ce qui concerne FRET SNCF, la barre négative des 7000 agents est désormais franchie. A ce titre, les réorganisations sommairement présentées dans les informations mensuelles génèrent 27 suppressions d'emplois. **Ces dossiers présentés dans les CHSCT sont parfois sommaires, mal argumentées et ressemblent parfois à des réorganisations à la louche.**

A ce sujet la désinvolture de certains présidents de CHSCT nous interpelle. Nous débutons une nouvelle mandature. Comme évoqué ci-avant, elle va être particulièrement chargée sur le plan social. L'UNSA ne peut qu'espérer que le terme « dialogue » soit pris dans sa signification réelle.

Vous nous présentez ce jour **les orientations sécurités pour FRET SNCF.** En marge de ce sujet, l'état d'urgence est toujours d'actualité. **L'UNSA rappelle que le milieu ferroviaire est sensible et étendu. FRET SNCF transporte des marchandises sensibles et la surveillance du réseau ferré n'est pas aisée.** Nous vous interpellons, par exemple, sur le sujet des migrants, à Calais, qui perturbe fortement le trafic transmanche. La suspension du trafic est un handicap. Les intrusions sur le réseau ferré sont fréquentes.

La mise en place d'un camp de transit entre l'autoroute A16 et le Triage de Dunkerque-Grande Synthe ne peut que générer des problèmes, à la fois pour le personnel des entreprises ferroviaires et pour les migrants, qui s'exposent aux risques ferroviaires.

L'UNSA estime qu'il est nécessaire d'alerter les autorités pour leur rappeler qu'une telle décision ne semble pas opportune dans le climat actuel.

Comme vous le constatez les situations politiques et sociales ne manqueront d'impacter FRET SNCF et, de fait, les échanges que nous aurons dans cette instance.

La Délégation UNSA-Ferroviaire
Monsieur le Président,

UNSA – Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F- 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



Déclaration Sécurité UNSA au CE FRET

A l'ordre du jour de cette plénière Fret, la direction a porté le plan de pilotage sécurité, notamment les objectifs pour l'année 2016.

La mission de la direction de la sécurité fret est de garantir un haut niveau de sécurité dans chaque DF. L'objectif prioritaire du volet 2016 se situe dans la continuation de l'année précédente qui est de diminuer de moitié le nombre d'événements potentiellement déclencheurs d'un droit d'alerte en faisant contribuer chaque DF (élaboration de PAS partagés) à la réalisation des objectifs souhaités.

L'UNSA remarque que le plan de pilotage continue de s'articuler autour de 6 axes d'amélioration dont on peut extraire en substance deux notions récurrentes et liées : la simplification et l'adaptation des règles et documents de sécurité.

Pour exemple, on peut noter les sujets suivants :

- Bulletin de freinage informatisé (application locale Woippy du BF international)
- Mise en place d'une traçabilité plus claire
- Suppression des procédures étiquetage C45 + étiquetage MD
- Simplification procédure d'acceptation des ATE
- Dématérialisation des documents de sécurité et des habilitations
- Réécriture et mise en place de CLO simplifiées et adaptées aux priorités des opérateurs

On notera aussi que la direction de la sécurité souhaite continuer à développer les compétences de ses collaborateurs en interne. Avec quels moyens ? Comment ? Selon quel calendrier ?

En résumé, l'UNSA constate que le volet 2016 du pilotage de la sécurité à la direction Fret est ambitieux et va dans le sens de l'amélioration de la sécurité.

Cependant, s'il définit un programme louable d'optimisation de la gestion de la sécurité au fret, il n'exprime pas clairement les moyens en personnel et en temps qu'il va falloir mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Il n'est fait mention nulle part dans la version 2016 du document du volume d'heures nécessaires au bon déroulement et à l'achèvement de ce plan de pilotage...

Il semble évident que la simplification et l'adaptation des règles et documents de sécurité vont nécessiter une augmentation des tâches, c'est un comble, des experts et des DPx qui

UNSA – Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F- 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // ☎ 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org



pâtissent déjà d'une surcharge de travail en constante et anarchique évolutions. Et nous demandons à vérifier si une simplification des processus entraîne réellement une amélioration de la sécurité.

Et évidemment, si la direction compte sur le développement des compétences en interne c'est pour confier à ses collaborateurs et opérateurs plus de tâches de complexité croissante sans créer d'apports externes, voire de recrutements.

Autre aspect non négligeable, en simplifiant des procédures de sécurité essentielles comme la gestion des transports exceptionnels et des marchandises dangereuses, on crée une banalisation du risque en lui soustrayant son caractère spécial et sa dangerosité potentielle.

Enfin, des projets de suppressions des pilotes et de polyvalence accrue, du passage en force pour faire couper les rames par les CRLO et les TA dans les triages, ne sont pas des signes encourageants. Ces réorganisations vont-elles améliorer la sécurité et la sécurité du travail ? A notre sens non, et l'UNSA déplore que, encore une fois, la direction opte pour la productivité au détriment de la sécurité. Autre exemple récent : que penser du départ non remplacé de l'unique conseiller chargement national ?

Au final, La direction du Fret persiste dans son entêtement à faire plus avec toujours moins, quitte bientôt à faire plus avec rien... Pour être performant, il faut innover mais aussi savoir investir. Aujourd'hui le constat reste amer : pour employer une image simple, le Fret apparaît aujourd'hui comme une voiture qui n'a déjà plus de roue de secours et à qui on va retirer ses roues avant pour faire des économies... Mais tout va bien chef, ça roule...

La Délégation UNSA-Ferroviaire

UNSA – Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F- 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 ou 772 992
ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org



UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 ou 220 917
ur.lille@unsa-ferroviaire.org

